

# Le guichet unique

Le portail internet du gouvernement, «de Guichet», a récemment été complété par un volet entreprises. Désormais [www.guichet.lu](http://www.guichet.lu) constitue le point d'accès unique pour les démarches des citoyens et des entreprises.

Le nouveau volet «entreprises» est le résultat d'une refonte intégrale de l'ancien

portail Entreprises. À l'occasion de la migration vers «de Guichet», les contenus du portail Entreprises ont été entièrement actualisés et restructurés sous forme d'un guide pratique des démarches administratives à effectuer par l'entreprise. Les contenus sont répartis selon huit thèmes : création d'entreprise, exploitation et environnement, financement et aides publiques, gestion des ressources humaines, fiscalité, gestion juridique et commerciale, recherche-développement et innovation, entreprises en difficulté.

